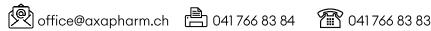
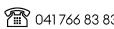
## Formulaire de commande

Les conditions suivantes sont également disponibles pour vous via une commande XML auprès d'axapharm.











## **NOUVEAU:** Ticagrelor axapharm

- Blister avec schéma jour/nuit pour une bonne adhésion thérapeutique
- Seulement 10% de quote-part
- Même part relative à la distribution que l'original

| Article  | Pharmacode | EAN-Code                 | Liste | PEF   | Quantité |
|--|------------|--------------------------|-------|-------|----------|
| <b>Ticagrelor axapharm 90 mg,</b><br>56 comprimés pelliculés           | 1134357    | 7 680 <b>695 96003</b> 7 | B/LS  | 23.69 |          |
| <b>Ticagrelor axapharm 90 mg,</b><br>168 comprimés pelliculés          | 1134359    | 7 680695 960051          | B/LS  | 71.09 |          |
| Légende: <b>PEF:</b> Prix ex-factory; <b>LS:</b> Liste des spécialités | <u>'</u>   |                          |       |       |          |

## Conditions supplémentaires pour ces produits (selon l'accord écrit de OITPTh):

- + 1% d'indemnisation sur tous les produits d'une valeur de la commande de plus de CHF 500.- / 2% d'indemnisation sur tous les produits d'une valeur de la commande de plus de CHF 1000.-
- + 3% d'indemnisation pour les commandes par XML
- + 2% d'escompte sur les factures mensuelles par système de recouvrement direct (LSV ou DD) dans un délai de 10 jours

axapharm précise que les compensations de prestations équivalentes conformément à l'art. 7 OITPTh sont autorisées et ne constituent aucun avantage assujetti à répercussion. Seuls les rabais pour les médicaments figurant sur la liste des spécialités et les dispositifs médicaux pris en charge par la LiMA sont assujettis à répercussion conformément à l'art. 56 al.3 LAMal.

## Frais de transport:

Valeur de la commande jusqu'à CHF 550.-CHF 17.-CHF 28.-Valeur de la commande jusqu'à CHF 1 100.-Valeur de la commande à partir de CHF 1 100.-CHF 39.-

Des modifications sont possibles en tout temps.

Plus d'informations sur www.swissmedicinfo.ch.

Ticagrelor axapharm (Ticagrelor, 60 mg & 90 mg, comprimés pelliculés). I & P: 60 mg: En association avec ASS pour la prévention des événements athérothrombotiques chez les patients avant des antécédents d'infarctus du myocarde pendant au moins 12 mois et au moins 1 autre facteur de risque cardiovasculaire: 2x 60 ma/jour en association avec 75-150 ma/jour de ASS. Le cas échéant, autres traitements antiplaquettaires doivent être arrêtés avant le début de la prise. 90 mg: En association avec ASS pour la prévention des événements athérothrombotiques chez les patients ayant SCA (AI, NSTEMI, STEMI), traités médicalement, par ICP ou PAC: initial: 1x 180 mg/jour, ensuite 2x 90 mg/jour pendant au moins 12 mois en association avec 75-150 mg/jour de ASS. Après, en cas de risque de événements athérothrombotiques: réduction à 2x 60 mg/jour. CI: Hypersensibilité aux composants, saignement pathologique en cours, antécédent d'hémorragie intracrânienne, insuffisance hépatique sévère, traitement prolongé chez les patients avec un saignement gastro-intestinal sévère au cours des 6 derniers mois, combination avec de puissants inhibiteurs du CYP3A4. P: Risque hémorragique accru, en cas de risque accru de saignement ou risque accru d'hémorragie traumatique, médicaments susceptibles d'augmenter le risque de saignement, d'accident vasculaire cérébral ischémique, opérations, troubles modérés de la fonction hépatique, bradyarythmie, dyspnée, apnée centrale du sommeil, PTT, tests de la fonction plaquettaire, arrêt prématuré du traitement, combination avec des médicaments induire des bradycardies ou modifient l'hémostase, puissante inhibiteurs de Pgp, <18 ans, grossesse, allaitement. IA: Ciclosporine, inducteurs du CYP3A4, morphine, substrats du CYP3A4, simvastatine, atorvastatine, rosuvastatine, substrats de P-gp, ISRS. El: Saignements dus à des troubles hématologiques, hyperuricémie, goutte, vertiges, syncope, hypotension, dyspnée, saignement des voies respiratoires, hémorragie gastro-intestinale, diarrhée, nausée, saignement sous-cutané ou dermique, saignement des voies urinaires, augmentation du taux sanguin de créatinine, hémorragies après une intervention, saignement traumatique. Liste B. Admise par les caisses-maladie. Tit. de l'AMM: axapharm ag, 6340 Baar. État octobre 2024. Plus d'informations sur www.swissmedicinfo.ch

| Merci pour votre commande! |        |
|----------------------------|--------|
| Date, signature            | Timbre |



34\_2025\_VI